DRH à Temps Partagé

1000€ht

100% en ligne

- Définir une stratégie RH en lien avec la culture de l'entreprise
- Élaborer un audit RH. Définir un plan d'action prioritaire.
- Réaliser les missions RH opérationnelles pour un temps déterminé
- Conseiller les dirigeants dans l'accompagnement RH des projets d'entreprise et/ou de transformation

Accompagner le(s) dirigeant(s) de TPE/PME dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie RH pragmatique & humaine.

Nous vous proposons un accompagnement sur mesure dans élaboration et la gestion de vos Ressources Humaines : - Aider à la définition d'une stratégie RH en lien avec la culture de l'entreprise et dans le respect des obligations légales et règlementaires - Élaborer un diagnostic de l'existant et proposer un plan d'actions prioritaires - Gérer de manière opérationnelle les missions RH correspondantes au plan d'action défini - Conseiller le(s) dirigeant(s) dans l'accompagnement RH des projets d'entreprise et/ou de transformation

PUBLIC

Dirigeants TPE/PME

FORMAT PÉDAGOGIQUE

Conseil RH

DURÉE

Intervention par journée

Nombre de jour par semaine/par mois à définir en fonction du besoin

PÉDAGOGIE

Individuel ou en groupe

Sur site ou à distance

Les objectifs visés

- Sécuriser les obligations règlementaires en matière de droit social
- Définir une stratégie RH cohérente et pragmatique
- Assurer de manière opérationnelles les missions RH correspondantes
- Accompagner les dirigeants dans leurs problématiques RH

COMPÉTENCE 1

Définition du besoin

Entretien individuel bilatéral

- Réaliser un entretien bilatéral (consultant, dirigeant) pour définir le besoin
- Analyser et réaliser et diagnostic de l'existant
- Définir les modalités et le rythme d'intervention

COMPÉTENCE 2

Conception du dispositif

Entretien individuel

- Concevoir et mettre en œuvre des dispositifs RH en lien avec le plan d'action définir
- Définir le planning de réalisation
- Assurer un suivi régulier

COMPÉTENCE 3

Bilan de l'intervention

Entretien collectif

- Réaliser une synthèse des réalisations
- Proposer un plan d'action à mettre en toute autonomie
- Réaliser un bilan de la démarche